

**CHARTRE DE L'UTILISATEUR ÉLÈVE DU RÉSEAU INFORMATIQUE DU LYCÉE DU BUGEY ET
DU LYCÉE PROFESSIONNEL DU BUGEY**

Le réseau est un outil de communication et de travail à destination de tous les membres de l'établissement. Il offre des possibilités plus importantes qu'une utilisation de l'informatique en monoposte mais ces avantages ne sont possibles qu'à condition que l'outil ne soit pas complètement « verrouillé » ou détourné de sa vocation pédagogique.

Un comportement responsable des utilisateurs est donc indispensable pour permettre un fonctionnement satisfaisant de l'informatique au Lycée.

Aussi, les règles élémentaires de fonctionnement et de comportement précisées ci-après s'imposent-elles à tous.

Les utilisateurs doivent :

- prendre soin du matériel et ne pas déplacer, débrancher ou démonter tout ou partie des appareils ;
- se souvenir de leur mot de passe sans le noter et ne jamais le communiquer à qui que ce soit, chacun étant pleinement responsable de toutes les connexions effectuées avec son mot de passe ;
- se déconnecter ou fermer l'ordinateur correctement avant de quitter une station de travail ;
- gérer leur répertoire personnel de manière à ne jamais dépasser l'espace autorisé ;
- informer immédiatement un professeur ou la personne ressource du lycée en cas de découverte d'anomalies ou d'éléments frauduleux sur une machine ;
- respecter l'intimité et l'image des autres.

Il est interdit à quiconque de :

- stocker tout fichier sur le disque dur de la station ;
- stocker dans son répertoire des fichiers exécutables (jeux, outils ou autres) qui sont par ailleurs la preuve d'une utilisation frauduleuse du réseau ;
- s'approprier le mot de passe du compte d'autrui ;
- modifier la configuration mise en place, y compris la configuration écran ou imprimantes ;
- chercher à copier ou à modifier des logiciels existants ;
- installer de nouveaux logiciels ou des modules additionnels ;
- chercher à contourner les protections pour accéder au système ou tenter de modifier ses droits d'accès au réseau par quelque moyen que ce soit ;
- masquer sa propre identité.

- il est interdit d'accéder à des sites à caractère pornographique, pédophile ou raciste, à des sites susceptibles de fournir des codes ou des outils de dé-protection, d'intrusion, de piratage ou n'ayant, d'une manière plus générale, aucun lien direct avec les besoins pédagogiques du moment ;
- il est interdit d'utiliser les forums, chats et SMS, les messageries pouvant être utilisées dans le cadre pédagogique ;
- il est interdit de télécharger :
 - ✕ des logiciels,
 - ✕ tout document susceptible de contenir des virus,
 - ✕ des fichiers musique (wav, mp3, ...) ou, d'une manière plus générale, tout fichier n'ayant pas une destination pédagogique immédiate.

A l'encontre des contrevenants seront mises en application les dispositions suivantes :

- **Sur le plan informatique, par les administrateurs réseau :**
 - ✕ suppression immédiate des fichiers non autorisés dans les répertoires personnels ;
 - ✕ suppression totale ou partielle des droits d'accès au réseau.
- **Sur le plan administratif :**
 - ✕ sanctions disciplinaires en fonction de la gravité des faits ;
 - ✕ réparation financière des dégâts occasionnés.
- **Sur le plan judiciaire :**
 - ✕ engagement de poursuites dès lors que les contrevenants auront commis des délits punis par la loi.

Il est rappelé que le lycée dispose des outils nécessaires à la surveillance du réseau et à l'identification des utilisateurs indélébiles.

Vu et pris connaissance, le

NOM :

Prénom :

Classe :

Signature

Charte réalisée en 2 exemplaires :

- ✓ 1 à destination de l'élève,
- ✓ 1 remis au PP de la classe.

POUR INFORMATION : cette charte sera signée une seule fois à l'entrée dans l'établissement et ce, pour toute la durée de la scolarité.

L'accès internet étant strictement réservé à une utilisation pédagogique :